

SQUASH.BE

Ligue Francophone de Squash



« Fédération sportive reconnue par le Gouvernement de la Communauté française »

Bruxelles, le 12 avril 2010

Concerne : suivi de la réunion du 30 mars 2010 – Centre Sportif de la Forêt de Soignes

Chers gestionnaires de clubs,
Chers responsables de cercles,
Chers capitaines,

Suite à la réunion du 30 mars 2010 concernant la **saison interclubs 2010-2011 pour les premières divisions**, voici les changements qui ont été approuvés à la majorité par les personnes présentes :

- Le nombre de joueurs par équipe chez les Messieurs passe de cinq à quatre joueurs.
- Le 3^e tour sera remplacé par des matches de barrage avec la 2^e division.
- Une liste de force reprenant les 8 premiers joueurs du cercle sera publiée. Si l'équipe en 1^{ère} division déclare un forfait, aucun de ces 8 joueurs ne pourra jouer en interclubs la même semaine.
- Le T1 devra jouer au minimum deux fois au lieu de quatre pour que l'équipe ne soit pas sanctionnée (Attention : pour être qualifié pour les play-offs nationaux, il devra toujours avoir joué quatre fois pour le cercle)

Nous vous communiquerons la nouvelle version du Règlement Fédéral au plus vite. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Salutations sportives
Pour la Ligue Francophone de Squash
Laurent Bensalah

DUNLOP
SPORT

ethias



AISF
Association Interclubs de la Communauté Française



RÉGION WALLONNE

ebp
BUSINESS SOFTWARE

P Squash
G S CONSTRUCTION



Verre &
Couvert



S.A. EDEN SERVICES
ENTRETIEN ET NETTOYAGE

MUT206.BE



La Mutualité Neutre
Het Neutraal Ziekenfonds

TEXTYLE

Davin
Copier - Fax - Printer - Scanner

michiels
ixelles

Ligue Francophone de Squash (LFS)

Centre Sportif de la Forêt de Soignes, chaussée de Wavre 2057, Local R14 - 1160 Bruxelles

Tél : 0473 / 42 08 39 - Fax : 02/410 22 51

E-mail : info.lfs@squash.be